



Assemblée générale

Distr. générale
23 avril 2002

Cinquante-sixième session
Point 123 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sur le rapport de la Cinquième Commission (A/56/736/Add.1)]

56/275. Publication de la documentation dans les six langues officielles sur le site Web de l'Organisation

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général relatif à la publication simultanée dans les six langues officielles, sur le site Web de l'Organisation, des documents établis à l'intention des organes délibérants¹,

Prend acte du rapport du Secrétaire général¹.

*97^e séance plénière
27 mars 2002*

¹ A/C.5/56/12.